

3.2.60 - LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE : TOUT COMPRENDRE ET SE METTRE EN CONFORMITÉ (1 JOUR)

Durée : 7h

Objectif général

Émettre et recevoir des factures électroniques conformes aux nouvelles obligations.
Découvrir le format Factur-X et le choix d'une plateforme agréée, la gestion des statuts, l'archivage, et le calendrier fixé par l'administration fiscale.
Créer un plan opérationnel adapté à votre activité professionnelle.

Objectifs pédagogiques

- Expliquer le format Factur-X (structure, versions, pourquoi l'utiliser) et les autres formats normés (UBL, CII).
- Identifier et choisir une plateforme agréée (anciennement PDP) ou un partenaire agréé, et comprendre le rôle du PPF.
- Mettre en œuvre, dans leur logiciel/outil de facturation, les paramètres pour l'émission, la transmission et l'archivage électronique conforme.
- Construire un planning de conformité pour leur structure artisanale (en lien avec le calendrier fixé par l'administration fiscale).
- Gérer les flux de facturation électronique, y compris la réception, l'acceptation, les statuts, et anticiper les impacts sur trésorerie et process interne.

Prérequis

- Avoir déjà émis et reçu des factures dans le cadre légal classique.
- Disposer d'un ordinateur et accès à internet / logiciel facturation.

Les + de votre CMA

Nos experts formations vous accompagnent dans :

- La définition de vos besoins,
- L'établissement de votre parcours formation,
- L'étude des modalités de prise en charge.

Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE & PME :

- Accessibles quel que soit votre niveau,
- Directement opérationnelles en entreprise.

Public : Chef d'entreprise, conjoint, salarié, demandeur d'emploi

Plages horaires : De 8h à 12h30 et de 13h à 17h31

Formateur.trice : Expert(e) du domaine

Effectif : 5 à 12 personnes

Suivi et évaluation :

Acquis mesurés en entrée et en fin de formation.
Attestation de formation

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques interactifs.
- Utilisation de supports visuels (PowerPoint, vidéos).
- Mises en pratique
- Études de cas et exemples concrets
- Brainstorming et discussions de groupe
- Utilisation de WOOLAP régulièrement comme Ice
- Breaker, respiration et quiz
- Feedback individualisé et collectif

Modalités d'inscription

Toute l'année, jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation, après entretien préalable et signature d'une convention de formation simplifiée.

Séquence 1 :

Matin

Bienvenue et mise en route :

- Panorama de la réforme (enjeux, pourquoi la facture électronique, cadre législatif).
- Format Factur-X : définition, structure « PDF + XML », versions (1.07, etc), comparaison avec autres formats (UBL, CII).
- Exemples visuels.
- Plateformes agréées (PDP/PA) et PPF : rôle, imputation, obligations, comment choisir, inscription, tests, coûts.
- Flux et statuts de la facturation électronique : émission, transmission, réception, acceptation, archivage, jetons/identifiants, suivi des statuts, erreurs fréquentes.
- Exercice de cas : création d'une facture Factur-X, simule la transmission via plateforme.

Séquence 2 :

Après-midi

- Calendrier et planning pour TPE/PME : réception obligatoire dès 1er septembre 2026, émission dès 1er septembre 2027 pour PME/TPE.
- Impact sur processus, flux mixtes B2B/B2C, e-reporting.
- Mise en oeuvre pratique pour un artisan : paramétrage du logiciel, tests d'émission, réception de facture électronique, archivage conforme dans le temps légal.
- Exercice en atelier : travail en groupe sur un scénario complet : l'artisan du bâtiment (prestation + vente de biens), reçoit et envoie des factures électroniques, suit les statuts, identifie les erreurs et corrige.
- Plan d'action concret pour chaque participant : cartographie des processus actuels, actions à mettre en place, calendrier, responsabilités.
- Synthèse, questions-réponses, remise d'un support (guide pratique + checklist + modèle Factur-X).

Partout présents

LA CHAMBRE

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Notre centre de contact :

04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr



Pour plus d'informations

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

formationcontinue04@cmar-paca.fr

HAUTES-ALPES

formationcontinue05@cmar-paca.fr

ALPES-MARITIMES

formationcontinue06@cmar-paca.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE

formationcontinue13@cmar-paca.fr

VAR

formationcontinue83@cmar-paca.fr

VAUCLUSE

formationcontinue84@cmar-paca.fr

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Direction Régionale Formation - 5 boulevard Pèbre, 13008 Marseille
N° SIRET : 130.020.878.00240
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du
préfet de région PACA

Rdv sur cmar-paca.fr/catalogues-des-formations